

Les Fougerêts

Le manoir de la Cour de Launay se visite tout l'été



Marie-Françoise et Jean-Paul Couché, propriétaires du manoir. Il est possible de le visiter depuis le mercredi 2 juillet.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

Les gens d'ici

Daté du XV^e siècle, le manoir de la Cour de Launay a été sauvé avec l'aide de l'État, du département et de la mission Bern. Depuis mercredi 2 juillet, ce chantier est ouvert au public.

« C'est exceptionnel de pouvoir entrer dans un monument en cours de travaux, les visiteurs peuvent voir le cœur du manoir. Une fois les enduits terminés ce ne sera plus possible », confirme Jean Paul Couché, propriétaire de la demeure qui s'improvisera guide durant les vacances.

Les années précédentes, la visite se concentrait essentiellement sur l'histoire et l'architecture du manoir. Les propriétaires vont désormais ajouter

une corde à leur arc avec une présentation des savoir-faire et des matériaux utilisés dans les monuments historiques de la fin du Moyen Âge. Ainsi, Jean-Paul Couché va expliquer ce qu'est la taille pierce, il va aussi présenter la restauration des poutres, le redressement du pignon en pierre...

En fonction des conditions de sécurité, il est possible d'entrer dans la salle basse, toujours en cours de restauration. Pour les visiteurs arrivant le matin, un document explicatif leur est remis. L'après-midi, la visite guidée débute à 14 h 30 ou à 15 h 30.

Jusqu'au 26 septembre, les mercredis, jeudis et vendredis. Visites guidées à 14 h 30 et 15 h 30. Tarifs : 3 € (minimum), gratuit pour les -12 ans.